

L'IA s'excuse de ne pas pouvoir être là, pris par la crise sanitaire. Il était représenté par l'IA adjoint et le Secrétaire Général de Haute-Garonne.

Après les déclarations de FO et de la FSU, il nous est annoncé que la Haute-Garonne est à un pic d'infection avec le taux d'incidence le plus élevé de France (4900) et avec le plus de cas positifs de France le 19 janvier.

## **I. Situation sanitaire**

- **Livraison des masques chirurgicaux / FFP2 et des auto-tests**

Les dotations ont été effectuées la semaine dernière. Pour les maternelles, cela a été distribué également aux ATSEM lorsque cela a été possible. Pour les collèges et les lycées, des boîtes de 50 sont distribuées à tous les personnels. Pour les masques FFP2, ils sont donnés en priorité aux AESH, aux personnels vulnérables et à ceux qui le demandent.

Le nombre officiel de masques est de 50 masques par agent et 2 masques FFP2 par jour.

Pour les écoles ne recevant pas assez de masques, ou avec des besoins particuliers, il faut saisir la circonscription.

Le rectorat n'a pas de visibilité sur les auto-tests mais 10 auto-tests peuvent être donnés en pharmacie pour les personnels EN et l'IA va faire une attestation prochainement.

Tous les collèges ont été dotés de 2 capteurs CO2 mobiles.

- **Recrutement d'AED / de contractuels annoncés par le ministre ?**

Pour la Haute-Garonne, 31 ETP (Emplois Temps Plein) d'AED sont en cours de déploiement. C'est à destination des lycées, internats et vie scolaire les plus en difficulté. En collège, c'est un déploiement d'HSE pour les AED à temps non complet qui est proposé.

Les contrats courent jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

FO conteste ces contrats raccourcis. Nous affirmons que l'employeur se met lui-même en difficulté pour recruter, en plus de mettre en difficulté les collègues concernés.

- **Demande de bilan des démission en 2021 dans les différents corps et métiers.**

Ce bilan sera donné lors d'autres instances (bilan social et CTA).

La question a été posée car nous pensons qu'il y a une augmentation notable de ces demandes jadis très rares dans l'Éducation Nationale.

- **Accueil des enfants de personnels prioritaires**

Pour l'instant, les demandes sont gérées. Les enfants prioritaires sont en général accueillis dans leur école ou sinon dans l'école voisine. Si ce n'était pas possible, il y aurait un pôle d'accueil créé exprès au sein de la circonscription ou de la commune mais le cas ne s'est pas présenté.

Sont concernés actuellement les enfants des personnels soignants, d'enseignants, d'AESH et de pompiers. Pour l'instant, aucune consigne n'a été donnée concernant les forces de l'ordre.

- **Quelles mesures sont envisagées pour protéger les personnels et redonner du sens à leur travail ?**

Pour la protection, c'est le protocole national qui doit être suivi. L'IA répète suite à notre demande que le distanciel et le présentiel ne sont pas cumulables. Ce sera redit aux Personnels de Direction ainsi qu'aux IEN.

En arrêt maladie, les collègues n'ont aucune continuité pédagogique.

FO demande qu'un écrit de l'IA soit fait pour rappeler que le distanciel et le présentiel ne se cumulent pas. Cela sera un point d'appui pour tous les personnels, vis-à-vis des personnels d'autorité mais aussi des parents. Dans tous les cas, la consigne est claire et nous saurons la relayer.

FO : Les infirmiers de l'Éducation Nationale sont épuisés et découragés. Le nombre d'arrêts maladies, burn-out, demandes de ruptures conventionnelles se multiplient.

Ces personnels doivent-ils toujours mettre en place le CESC et la prévention ou du suivi des élèves ?

IA : Les CT infirmières et médecins répètent que la priorité absolue est le covid, la crise sanitaire. Cela passe avant tout le reste.

Ce retour est à l'opposé de la lettre demandant de « remettre les missions au cœur de leur travail », notamment les dépistages infirmiers à faire. D'une façon générale, les personnels n'attendent qu'une chose : pouvoir exercer leurs fonctions et cela passe par des moyens supplémentaires, à tous les niveaux.

L'IA adjoint souligne l'investissement très appuyé de la Cellule Santé. La Cellule Santé est composée des 6 contractuels.

**Comme cela a été annoncé par le ministre, y aura-t-il des contractuels pour aider les directeurs d'école ? Des recrutements de jeunes retraités ?**

Il y a bien des autorisations au niveau des circonscriptions. 26 sont possibles et 5 ont été effectués cette semaine. FO conteste ce type de recrutement, hors statut, venant désorganiser et précariser encore la profession.

**Campagne de tests salivaires** : c'est terminé car il y a les autotests en pharmacie. Sur les 29 médiateurs, formés au contact tracing, 13 ont été redéployés mais 7 ont été « refusés » dans les écoles où ils étaient proposés. 7 iront dans les collèges.

Quelles missions de ces **médiateurs dans les écoles** ? il s'agit de soutien aux directeurs.

En cas de crise d'un élève, ces médiateurs peuvent-ils faire office de vie scolaire ? Ce n'est pas dans leurs fonctions ou leur formation mais c'est clairement ce dont ont besoin de nombreuses écoles avec des cas d'inclusions devenus ingérables, en plus de tout le reste.

IA : Il appartient aux écoles de décider... en respect du statut de chacun. Ne pas hésiter à saisir les IEN pour demander ce qui est faisable. Les médiateurs sont là pour soulager autant que faire se peut les directeurs d'école.

Les médiateurs doivent se présenter à l'heure d'ouverture des écoles. Comment sont choisies les écoles ?

Les médiateurs ont été avertis de la fin des tests salivaires. Ils ont été mis là où les directeurs sont surchargés.

FO : A ce compte-là, il devrait y en avoir un par école...

Allez-vous relever le niveau de mesure sachant que nous sommes très

touchés au niveau de la Haute-Garonne ?

C'est d'abord l'expertise de l'ARS qui prime et aujourd'hui ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'ARS.

- **Mise en place du protocole sur l'Égalité Femmes/Hommes**

L'axe 5 prévoit la désignation d'un référent aux violences sexuelles ou sexistes. L'administration propose que les délégués du personnel se mettent d'accord pour désigner un de membres du CHSCT.

M Casteran : référente égalité académique

Marie Noëlle Christophe : référente égalité départementale

[Voir le compte rendu du groupe de travail national](#)

## **II. Suivi des situations**

- **GT AESH : validation du questionnaire et diffusion. Validation des visites de PIAL**

L'IA n'a pas d'avis à exprimer sur le questionnaire. Les membres du CHSCT valident le questionnaire qui pourra être diffusé.

- **Validation du rapport sur les conditions de travail au collège Jean Moulin**

L'administration exprime son profond désaccord avec le compte rendu et les avis du CHSCT. Lecture est faite d'une série de commentaires sur le rapport mais qui n'ont pas été envoyés avant le CHSCT aux membres ayant rédigé le rapport.

### **Vote sur le rapport du CHSCT :**

**Pour : FO, FSU**

**Abstention : UNSA**

- **Lycée Professionnel R.**

Une enquête est en cours.

Fo redemande le rapport de l'ISST sur ce lycée.

L'administration ne répond pas comme une enquête est en cours.

L'IA adjoint doit partir à 17h30. Nous intervenons pour que les situations suivies puissent être abordées et un RDV téléphonique est fixé mercredi 26 janvier afin que nous puissions défendre les collègues concernés.